



PARCOURS CREATEUR _ CRÉER SA MICRO-ENTREPRISE (FOAD)

Le parcours créateur est conçu pour vous permettre de disposer des meilleures connaissances liées à l'entrepreneuriat et pour développer vos compétences de chef d'entreprise.

Il s'agit d'une offre modulaire que vous pouvez suivre en full digital sur la plateforme e-artisanat tout en bénéficiant d'entretiens individuels à distance.

Plateforme [e-formation-artisanat](https://e-formation-artisanat.fr)

Public concerné :

- Porteur (se) de projet de création ou reprise d'entreprise

Prérequis :

- Disposer d'un outil informatique avec une connexion internet, carte son et carte vidéo

Modalités :

- Formation en ligne - Individuelle

Durée : 14h

A réaliser en ligne dans un délai de 30 jours

Horaires :

- A la convenance de l'apprenant

Tarif :

- 210€
- Prise en charge à définir selon statut
- Financement possible par CPF

[Créer son compte CPF](#)

Objectif général

- ✓ Connaître tous les aspects du régime de la micro-entreprise et les formalités pour s'immatriculer

Objectifs pédagogiques

- ✓ Appréhender l'environnement juridique fiscal et comptable du régime micro
- ✓ En valider la pertinence pour son projet
- ✓ Comprendre les mécanismes financiers de base
- ✓ Vérifier la rentabilité potentielle de son projet
- ✓ Mettre en place son organisation administrative et comptable
- ✓ Appréhender ses obligations déclaratives
- ✓ Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation

Programme

- ✓ **S'approprier les fondamentaux du régime micro**
- ✓ Assimiler les conditions d'accès, incidences juridiques, fiscales et sociales
- ✓ Le CA, les seuils du régime, incidence dans sa vie personnelle, le marché, ...
- ✓ Comprendre les mécanismes financiers de base : la nature de l'activité pour le calcul des charges, les devis-factures, les documents de comptabilité, les indicateurs de gestion.
- ✓ Comprendre et assimiler ses obligations déclaratives et fiscales.
- ✓ Préparer ses démarches et son dossier d'immatriculation.

Formateur

- ✓ Les entretiens individuels seront réalisés par les conseillers de la CMA-CVL de votre territoire, spécialistes de l'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise.

Méthodes et moyens pédagogiques

- ✓ Une approche très concrète et des quiz en fin de module pour vérifier l'acquisition des connaissances.

Documents remis

- ✓ Une bibliothèque de documents et une sitothèque sont à disposition de l'apprenant dans chaque module.

Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

- ✓ En amont de la formation, un **entretien de positionnement** est réalisé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers l'action de formation adaptée.
- ✓ A l'occasion des échanges, une **fiche diagnostic** est complétée et permet d'identifier le parcours de la personne (diplôme, expérience) et de vérifier ses objectifs à des fins d'adaptation et individualisation du parcours de formation.
- ✓ A l'issue de l'entretien, le **programme détaillé** de la formation est transmis au candidat.
- ✓ Toute information demandée à un candidat a un lien direct avec la formation et reste confidentielle.

Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

- ✓ La satisfaction est recueillie via nos enquêtes envoyées par mail à chaque stagiaire. Deux enquêtes sont à remplir en ligne à la fin de chaque formation (à 10 jours puis à maximum 6 mois). La satisfaction est affichée sur notre site Internet rubrique « se former ».

Évaluation des acquis de la formation

- ✓ Un questionnaire à choix multiples (QCM) : Il couvre l'intégralité des compétences visées. Chaque QCM est composé de 15 questions, avec chacune 3 possibilités de réponse. Chaque question peut avoir jusqu'à 2 réponses exactes.
- ✓ Étude de cas écrite : À partir d'un cas pratique comprenant des données chiffrées d'une entreprise en création, le candidat effectue des calculs qui lui permettent d'arbitrer sur les options à retenir pour optimiser l'activité (fiscale, viabilité etc.).

Suivi post formation

- ✓ Un suivi individualisé peut être mis en place pour répondre à toutes questions complémentaires en lien avec le montage du projet avec un conseiller d'entreprise.

Bilan pédagogique du stage

- ✓ Un rapport de note est établi par la plateforme et transmis à la référente de parcours et au conseiller d'entreprise.

Renseignements et inscription :

Vos contacts formation :

Sites 18-36-37 : Annick ROUSSILLIAT – 02 54 08 80 03 – aroussilliat@cma-cvl.fr

Sites 28-41-45 : Léa DUBIEL – 02 38 62 18 54 – ldubiel@cma-cvl.fr

Handicap :

Référent handicap du site de formation : Elodie BEUGNON – 02 47 25 24 93 – ebeugnon@cma-cvl.fr ou Murielle BABOUIN – 02 36 25 31 05 – mbabouin@cma-cvl.fr

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET : 130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro 24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.